Séance du 21 janvier 2020

L'an deux mille vingt, le 21 janvier à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de Saint-Léger-sur-Vouzance, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. POIGNANT Bernard, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : le 13 janvier 2020

PRESENTS : Mme CANOT Sandrine, M. DUMONT Joël, M. JACQUET Franck, Mme MARTINANT Jacqueline, Mme PICARD Joëlle, M. POIGNANT Bernard, M. RAJAUD Michel, Mme TERRIER Karine, M. THERY Etienne, Mme VERNUSSE Isabelle

Secrétaire de séance : Mme MARTINANT Jacqueline

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal d'approuver le procès-verbal du 29 octobre 2019, lequel est approuvé à l'unanimité.

Objet : Attribution du marché de Voirie 2020-2021

Le Conseil Municipal a décidé de lancer une consultation en vue de réaliser des travaux de voirie avec l'assistance à maîtrise d'ouvrage de l'ATDA. Le projet consiste à renforcer la chaussée et à réaliser des enduits sur :

2020 : - CR 217 « Rue Creuse »
- CR 203 « Les Tournus »
- VC 8 « Les Renauds »

2021 : - VC 3 « Les Gravoches »
- VC 16 « Les Pourchoux »

Les critères d'attribution pour choisir la meilleure offre sont : le prix et la valeur technique. La commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 10 décembre 2019 a mis en avant l'offre de l'entreprise SIORAT, tout comme l'analyse des offres de l'ATDA.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **CHOISIT** l'entreprise SIORAT pour effectuer les travaux de voirie 2020 et 2021, avec un devis à 66 152,00€ HT soit 79 382,40€ TTC.
- **DECIDE** de renouveler la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec l'ATDA concernant les travaux de voirie 2020 et 2021 avec un taux de rémunération fixé à 3% du montant HT des travaux.
- **DECIDE** d'affecter cette dépense au programme d'investissement n° 277 « Voirie 2020-2021 ».
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Objet : Voirie 2020-2021 demandes de subventions

Le Maire fait part aux membres présents des travaux de voirie à prévoir en 2020-2021 :

2020 : - CR 217 « Rue Creuse »
- CR 203 « Les Tournus »
- VC 8 « Les Renauds »

2021 : - VC 3 « Les Gravoches »
- VC 16 « Les Pourchoux »

Il a fait appel aux services de l'ATDA pour lui proposer un devis estimatif et lancer un appel d'offres dans le cadre de la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Les travaux se feront sur 2 années.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Maire à signer la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec l'ATDA pour les travaux de voirie 2020-2021 avec un taux de rémunération fixé à 3% du montant total HT.
- **ACCEPTE** le devis estimatif proposé par l'ATDA pour un montant total de 81 200,00€ HT et de 97 440,00€ TTC + 2 436,00€ d'honoraires assistance à maîtrise d'ouvrage.
- **ACCEPTE** le devis de M. VERNIAUD Joël concernant divers travaux complémentaires d'aménagement de la voirie sur la rue Creuse et le chemin des Tournus, pour un montant total de 2 483,90€ HT et de 2 980,68€ TTC. **ACCEPTE** de régler cette facture avant le vote du budget 2020.
- **DEMANDE** une subvention au Conseil Départemental sur le dispositif voirie à hauteur de 30%.
- **DEMANDE** une subvention à la Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire au titre du fond de concours 2020.
- **DECIDE** d'affecter cette dépense au programme d'investissement n° 77 « Voirie 2020-2021 ».

Objet : Investissements 2020 et demandes de subventions

Le Maire expose aux membres présents les projets d'investissements pour l'année 2020 avec quelques devis à étudier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **ACCEPTE** le devis de M. VERNIAUD Joël, 03470 Monétay-sur-Loire, pour l'aménagement de l'accès extérieur de l'atelier communal, pour un montant total de 2 561,60€ HT et de 3 073,92€ TTC. **ACCEPTE** de régler cette somme avant le vote du budget 2020.
- **ACCEPTE** le devis de M. BONNEFOY Bertrand, 03510 Chassenard, pour l'achat et la pose d'une fenêtre PVC à l'atelier communal et deux paires de volets pour le bâtiment communal de l'école, pour un montant total de 1 515,00€ HT et de 1 818,00€ TTC. **ACCEPTE** de régler cette somme avant le vote du budget 2020.
- **ACCEPTE** le devis de l'entreprise Deveaulx Motoculture, 03130 Le Donjon, pour l'achat d'une débroussailleuse Stihl pour un montant total de 727,50€ HT et de 873,00€ TTC.
- **ACCEPTE** le devis de l'entreprise DUCHARNE Agridiffusion, 71160 Digoin, pour l'achat d'un nettoyeur haute pression thermique pour un montant total de 1 990,00€ HT et de 2 388,00€ TTC.
- **ACCEPTE** le devis de l'entreprise DHYGIPRO, 71600 Paray-le-Monial, pour l'achat d'un aspirateur pour l'école pour un montant total de 295,00€ HT et de 354,00€ TTC.
- **ACCEPTE** le devis de l'entreprise PERRIER, 71110 Marcigny, pour l'achat d'une cuisinière pour la salle polyvalente pour un montant total de 2 300,00€ HT et de 2 760,00€ TTC.
- **DEMANDE** une subvention auprès du Conseil Départemental sur le dispositif solidarité à hauteur de 50% du montant HT (maxi 5 000€ de subvention) ainsi qu'une subvention auprès du Conseil Régional sur le plan ruralité à hauteur de 35%.
- **DECIDE** d'affecter ces dépenses au programme d'investissement n° 278 « Aménagements et matériels 2020 ».

Objet : Motion contre le démantèlement des services publics en milieu rural

Le Maire présente aux membres présents la motion adoptée par l'Association des Maires et des Présidents d'Intercommunalité de l'Allier et l'Association des Maires Ruraux de l'Allier le 30 septembre 2019 :

« La Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) entend réaménager en profondeur le traitement des opérations comptables des collectivités locales sur la base d'une distinction entre le traitement des données (mandat, titre…) et le conseil aux élus. Pour le département de l'Allier, ce projet prévoit à ce jour la fermeture de 9 trésoreries : Bourbon l'Archambault, Cérilly, Commentry, Dompierre-sur-Besbre, Lapalisse, le Montet, Montmarault, Saint-Pourçain-sur-Sioule et Varennes-sur-Allier. La DGFIP affiche, dans le même temps, un objectif d'amélioration du service de proximité par un développement de « points de contact » dans les Maisons de Services Au Public (MSAP) alors que les structures locales ouvertes au public seront supprimées. Ce projet de restructuration prévoit notamment pour l'Allier :

- 5 services de gestion comptable / 11 conseillers des collectivités locales / 19 accueils de proximité

L'ADM03 et l'AMR03 soulignent :

- l'intérêt pour les collectivités territoriales, notamment les communes rurales, d'avoir le conseil et l'analyse du trésorier, comptable et responsable sur les finances de la collectivité
- la nécessité de conserver pour les usagers un service de proximité

Aussi, pour maintenir ce système qui a fait ses preuves et après en avoir délibéré, l'ADM03 et l'AMR03 :

- S'OPPOSENT à cette nouvelle étape du démantèlement des services publics en milieu rural,
- EXPRIMENT leur inquiétude à l'annonce des fermetures des trésoreries et à une remise en cause de la séparation ordonnateur / comptable,
- REAFFIRMENT l'importance d'une collaboration de proximité avec les services de la trésorerie et le trésorier pour les collectivités locales,

L'ADM03 et l'AMR03 ne sont pas opposées à toute évolution mais demeureront néanmoins extrêmement vigilantes sur ce projet de restructuration des services des finances publiques de l'Allier. »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **SOUTIENT** la motion contre le démantèlement des services publics en milieu rural adoptée par l'Association des Maires et des Présidents d'Intercommunalité de l'Allier et l'Association des Maires Ruraux de l'Allier.

Questions diverses :

* *Cuisinière salle polyvalente* : Le four ne chauffe plus, la pièce endommagée n'est plus disponible et la réparation n'est pas possible… Pas de location de prévue avant fin avril. A étudier. Prévenir les futurs locataires qu'il n'y a pas de four pour le moment.

* *Point de tri aux Ténons* : La benne jaune pour le papier-plastique située au lieudit Les Ténons est souvent pleine depuis les nouvelles consignes de tri du mois de mai 2019. Il n'est pas possible d'en rajouter une à cet emplacement par manque de place, mais il est peut-être possible d'en installer une près du centre équestre (où se trouve actuellement une benne à ordures ménagères). En cours d'étude.

* *Les Tournus* : Projet de barrer le chemin des Tournus CR203 pour des mesures de sécurité (boue sur la route sur 10cm d'épaisseur, malgré plusieurs relances la situation ne cesse de s'aggraver).

* *Résiliation bail MEUNIER* : Au 31/01/2020 le logement sera vide. Il sera question de le rénover avant une prochaine mise en location.

* *Conseil d'école* : Les effectifs sont stables, projet d'emmener les élèves au Puy du Fou du 8 au 10 avril 2020, Les enseignants remercient la municipalité pour leur subvention accordée. Prévoir un éclairage extérieur automatique et une sonnette.

* *Remerciements* : La famille LAFORET remercie les élus et la commission sociale à l'occasion des obsèques de Madame Yvette LAFORET.

* *Prochain conseil* : Mardi 18 février 2020

Fin de séance à 22h15